



PROCES VERBAL DE A.G **LUDOTHEQUE RICOCHET**

A Ste Sigolène, le 2 mars 2026 les membres de l'association RICOCHET se sont réunis au siège social.

Il a été établi une feuille d'émargement (en annexe), signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataires.

L'assemblée était présidée par Philippe RAINAUD et les membres du bureau, assistée d'une secrétaire de séance Françoise JOUVE, secrétaire de l'association.

-RAPPORT D'ACTIVITE

L'année 2025 a été très difficile financièrement. Le manque de trésorerie et un montant de subventions nettement inférieur aux besoins de fonctionnement de notre association ont mis une incertitude sur son avenir et une ambiance stressante pour toute l'équipe, en particulier pour nos 2 employées.

La CAF nous a accordé une subvention de fonctionnement exceptionnelle de **18 773 €** afin de tenir compte d'erreurs mutuelles dans la convention qui nous lie et qui nous est désormais défavorable par rapport au financement auquel une ludothèque peut prétendre de sa part. Cette convention court jusqu'à la fin de cette année 2026.

À la suite d'une réunion avec la CCMVR en janvier et comme Mme Bourgin présente à cette AG nous l'a confirmé : « nous pouvons compter sur la Communauté de communes, la ludothèque doit vivre ». Nous la remercions, notamment pour la mise en place de nouvelles cabanes extérieures afin de remplacer les anciennes très abîmées ainsi que pour l'intervention des services techniques sur nos étagères afin de les rendre plus fonctionnelles.

Pour faire des économies, durant plusieurs mois, nous avons fait le ménage nous même et réduit les services de l'expert-comptable. Mais le ménage demandant de nombreuses heures à nos salariées et qui par conséquent, impactaient fortement leur travail et augmentait leurs heures supplémentaires, les services d'une nouvelle société de ménage ont été sollicités.

Depuis le 1^{er} janvier 2026, l'expert-comptable n'assure plus que la mission concernant les fiches de paie. La comptabilité sera désormais effectuée par la directrice de la ludothèque à l'aide du logiciel « Basicompta ». C'est une source importante d'économies.

En réaménageant l'espace de stock des jeux, nous avons constaté une quantité non négligeable de jeux trop vieux, abîmés ou obsolètes que l'on devrait sortir du stock. Cette année nous n'avons pas pu le renouveler et acheter autant de nouveautés que nécessaire par manque de

trésorerie. Cela nuit à l'attractivité de la ludothèque et nous devons obligatoirement y remédier faute de quoi nous risquons de perdre des adhérents et de voir diminuer les demandes d'interventions payantes.

Nous comptons plus de 800 adhérents particuliers et structures .1870 prêts de jeux, 62 animations facturées.

Les anniversaires à la ludothèque (payants) ont beaucoup de succès, c'est pourquoi les usagers doivent réserver en avance. Nous proposons que cette offre soit réservée aux seuls adhérents (vote « pour » à l'unanimité).

Les temps PARENTS /ENFANTS avec la PMI financés par le département ne sont pas renouvelés.

Les soirées jeux mensuelles de 18h30 à 22h30 ont permis des rencontres, l'arrivée de nouveaux adhérents et les participants sont réguliers.

-REFLEXIONS autour de l'évolution à venir de la ludothèque.

Comment mieux s'adapter aux besoins de nos usagers, en particulier les structures ?
Laëtitia les contactera pour en parler directement avec elles car les courriers précédents n'ont à ce jour pas donné de résultats.

Nous devons mieux et plus communiquer (affiches, flyer, site internet, mail et réseaux sociaux).

Le service des impôts estime que notre association n'est pas une « association d'intérêt général » et ne peut demander du mécénat auprès des entreprises locales (donc pas de déduction fiscale possible) Pour ce dernier, la ludothèque ne présente pas de caractère social ni culturel !

Nous allons reformuler notre demande auprès du service concerné afin d'obtenir un nouvel avis plus favorable.

-PARTENARIAT

Nous avons un partenariat avec la boutique de jeux « La Tanière des jeux » de Monistrol, qui nous présente des nouveautés régulièrement et accorde une remise de 5% à nos adhérents.

Nous en cherchons d'autres.

Nous sommes également en lien avec l'association de joueurs « Ludi'Strol » basée sur St Maurice de Lignon.

-BENEVOLES

L'association rassemble 10 bénévoles. Il faudrait être plus nombreux, afin de mieux épauler les salariées et d'assurer plus d'animations. Nous contacterons la presse pour présenter la situation actuelle de la ludothèque et lancer un appel aux bénévoles.

Leur mission : vérifier les jeux à leur retour, couvrir les nouveaux, les inventorier, assister les animatrices pour certaines animations qui demandent beaucoup de manutention, participer lors des jours d'ouverture au public.

-CONGES

Nous n'avons pas les moyens de payer les heures supplémentaires des salariées, elles vont donc récupérer ces heures au mois de mai pour les différents ponts. Aussi pour ne pas fermer la ludothèque plusieurs samedi, nous avons établi un planning avec les bénévoles qui assureront ces ouvertures.

-DIVERS

Laëtitia et Céline cherchent une formation.

Pour des raisons pratiques nous venons de changer de banque, nous quittons la Caisse d'épargne pour le Crédit mutuel. Nous devons désormais clôturer tous nos comptes encore présents à la Caisse d'épargne.

La fête du jeu en octobre 2025 a été un succès avec 237 participants. (La vente de crêpes et boissons ont rapporté 200 €). La prochaine fête sera en octobre 2026.

Le conseil d'administration a été réélu à l'unanimité,

La secrétaire
Françoise JOUVE